

# Réunion de concertation organisée par le Maire du 1<sup>er</sup>

(15/01/07)

**Plus de 120 personnes, riverains, commerçants, représentants d'associations locales, ont participé à la réunion de concertation organisée à la mairie du 1er arrondissement le lundi 15 janvier 2007 à 18 heures sur le projet de réaménagement du jardin des Halles.**

## MOTION

**Nous rappelons** que le cahier des charges pour le jardin des Halles prévoyait, de manière explicite, le réaménagement du jardin d'au moins 4,3 hectares, de plain-pied, préservant au moins le même nombre de mètres carrés dévolus aux enfants.

**Nous demandons** donc :

- qu'aucune décision définitive concernant le jardin ne soit arrêtée avant de connaître la configuration du futur bâtiment ;
- que soit engagé le réexamen complet des aménagements suivants :

1/ les plinthes qui créeraient un effet de muret sur le linéaire des rues Berger et Rambuteau

2/ le « schéma de résille »

3/ le nouveau dessin des cheminements et traversées qui remet en cause des flux consacrés par l'usage et les grandes perspectives convergeant vers l'église Saint Eustache

4/ les bassins et jeux d'eau dans leur état actuel

5/ la suppression totale des serres tropicales.

**Nous nous opposons** à la suppression du parti général d'aménagement de la place René Cassin et du jardin Lalanne.

\*

A l'issue de la réunion, la présente motion a été adoptée par l'ensemble des participants, moins 2 voix contre (M. Alain LE GARREC, Conseiller de Paris, et M. Aurélien CHEVALLIER, Conseiller d'arrondissement)